



Réponses des candidats Europe Ecologie Les Verts aux propositions
Vers une nouvelle et nécessaire politique des déchets

Élections législatives 2012

Bonjour,

Voici quelques réponses à votre interpellation.

D'abord, voici la réponse de Bernard Crozel en charge de ce sujet dans EELV. Je partage entièrement son avis.

Je me suis aussi exprimé sur ce sujet au début de mon interview ce matin sur France Bleu Creuse : écoutable ici :<http://baptistefrancois.eelv-legislatives.fr/deroulement-de-la-campagne-eelv-pour-les-legislatives-en-creuse/>.

Continuez vos actions, elles sont si importantes aujourd'hui !

Cordialement

Baptiste FRANCOIS

Baptiste FRANCOIS
35 rue Hermel
75018 PARIS

Bonjour,

Je suis candidate EELV aux législatives et j'ai regardé vos propositions "Vers une nouvelle et nécessaire politique des déchets". Cette problématique est cruciale et vos propositions sont solides et je les partage.

Pour aller aussi plus loin j'aimerais avoir un échange avec vos représentants situés en Bretagne (près de Saint Malo). Comment fonctionne actuellement les échanges de déchets internationaux ? (notre exportation et importation de déchets) quelles perspectives? quelles limites poser? Quelle est la position de l'UE?

Le déchet est une nouvelle source de matière première dans une économie dite circulaire où l'on recycle, cela permet de lutter contre l'épuisement des ressources naturelles de stock. Nécessité de mise à plat des réglementations fonctionnant actuellement comme des freins à cette réutilisation.

Ces considérations sont à étudier dans un cadre de recherche de sobriété, étant entendu qu'il ne s'agit pas de faire sans cesse plus même si c'est différent mais de faire mieux, plus utile et plus protecteur de l'environnement.

Carole Le Behec
Candidate aux législatives 2012.
Circonscription Ille et Vilaine 7

Bonjour

J'ai bien reçu votre interpellation via notre réseau national EEIV.

Je viens de lire attentivement vos propositions issues des 4 axes développés. Que dire d'autre sur l'ensemble des propositions ? Elles correspondent à un avenir encore possible, vecteur de moindre nuisance pour l'environnement naturel et humain.

Quelques suggestions :

- Durabilité : afficher une durée de vie moyenne, obliger le constructeur à un rachat partiel tenant compte de l'amortissement si cette durée n'est pas atteinte.

- Recyclage et réutilisation : pour faciliter le développement de cette économie sociale, donner les avantages des ZFU à ces entreprises investissant le secteur, qq soit la localisation géographique.

- Au niveau local, pénaliser fortement les agglo. ou les communes qui ne jouent pas le jeu du compostage de proximité, via des dispositifs variés mais tjrs efficaces.

Pour information, vos propositions tombent à point : St-Etienne Métropole organise mardi prochain, via le Sydemer, une réunion de concertation sur l'avenir du traitement des déchets. Je vais utiliser nombre de vos propositions pour construire mon argumentation.

Espérant avoir apporté une réponse à votre questionnement, sincèrement.

Dominique JOUBERT

Madame, Monsieur

Nous avons pris connaissance de vos propositions pour une "nouvelle et nécessaire politique des déchets", document que vous avez établi dans le cadre de l'élection présidentielle 2012 et que vous souhaitez également promouvoir à l'occasion des législatives.

Les propositions que vous formulez sont globalement conformes au programme de notre parti sur la gestion des déchets, avec en particulier:

- la primauté de la prévention de la production des déchets, au travers de la lutte contre l'obsolescence programmée et l'extension des garanties sur les biens de consommation. Nous souscrivons à votre idée d'adopter une loi sur la durabilité des produits,*
- dans notre programme, vous retrouverez également l'expression d'une sortie programmée de l'incinération et du stockage en regard de la montée en puissance progressive des filières de recyclage,*
- nous soutenons également le développement du compostage et de la méthanisation de la fraction organique des déchets si elle est issue d'une collecte sélective,*
- Sur la gouvernance et la transparence en matière de gestion des déchets, nous avons également l'objectif de faire évoluer la gouvernance des éco-organismes qui actuellement répondent prioritairement à l'intérêt des industriels producteurs et sont donc assez négligents sur les objectifs d'éco-conception et de durabilité*

Seule l'une vos propositions sur la réforme de la fiscalité des déchets, appelle une interrogation de notre part à savoir, la suppression du taux réduit de TVA sur les réseaux de chaleur, partagées que nous sommes entre l'attrait écologique d'une distribution de chaleur organisée à partir de substituts aux énergies fossiles et l'objectif de réduire voire de supprimer à terme l'incinération.

À votre disposition pour toute précision utile

Nous vous remercions donc de faire état de notre soutien à vos propositions.

Sincères salutations

le ou les candidat de Loire-Atlantique dont les noms suivent :

Pascale Chiron 44-02

Jean-François Tallio 44-03

Geneviève Lebouteux 44-05

Yves Aubry 44-06

Laurent Dubost 44-07

Pascale Hameau 44-08

Mahel Coppey 44-09

Franck Nicolon 44-10

Romarc Aumon-Bemelmans

Coordinateur campagne des législatives

EELV - Pays de la Loire

romarc.fdr@gmail.com

tél pro : 07.77.26.33.84 / 02.53.55.75.29

tél perso : 06.47.43.13.79

Courrier à l'attention de Madame Valérie COLLIN (Amis de la Terre - France), Messieurs Sébastien LAPEYRE (Centre national d'information indépendante sur les déchets), Stephen KERCKHOVE (Agir pour l'Environnement), Pierre PERBOS (Réseau Action Climat - France)

Madame, Messieurs,

Eva Joly avait eu l'occasion de rappeler lors de la campagne présidentielle, dans sa lettre adressée à Sébastien Lapeyre le 3 avril 2012, que la lutte contre la production de déchets est au cœur de la pensée écologiste.

Je souscris totalement à cette position et aux combats écologistes qui en découlent dans nos territoires.

Dans notre circonscription, les élus écologistes sont déjà engagés dans la lutte contre les déchets. Par exemple, les élus écologistes de Clamart et de Fontenay-aux-Roses à la communauté d'agglomération Sud de Seine ont porté le Projet Territorial de Développement Durable dont l'objectif principal dans le domaine des déchets est la diminution du taux d'incinération, et qui a également institué la mise à disposition gratuite de composteurs et le tri sélectif des déchets sur les marchés.

La lutte contre la production de déchets et le gaspillage de nos ressources passe également par une action au niveau national, et notamment au Parlement. Si je suis élue députée, je m'engage à porter à l'Assemblée les propositions figurant dans le programme d'EELV *Vivre Mieux*, à savoir :

En amont au niveau des producteurs : la prévention des déchets par l'éco-conception des objets et par exemple l'extension de la durée légale de garantie de sept à dix ans pour les objets ou biens éco-conçus, le soutien aux industriels qui maintiennent la disponibilité des pièces détachées pendant vingt ans, afin de rallonger la durée d'utilisation des produits de consommation et encourager le secteur de la réparation, l'extension de la durée légale de garantie de sept à dix ans pour des produits de consommation durable, une contribution des industriels à Eco-emballage à la hauteur du prix global du recyclage des emballages (collecte, tri et communication).

Au niveau des industriels du traitement : l'arrêt des marchés globaux et de délégation de service public au profit de marchés publics de prestation de service par lot, la consolidation des différentes filières de recyclage et la pérennisation des entreprises en garantissant des mécanismes de régulation des prix des matières traitées, la promotion de la méthanisation des fermentescibles issus de collectes sélectives, la promotion de la filière des combustibles de substitution issus d'un tri spécifique, la sortie de l'incinération au fur et à mesure de la montée en puissance des filières alternatives et fermeture ou transformation des incinérateurs, la limitation de l'enfouissement aux seuls déchets ultimes expurgés des fermentescibles et des combustibles, le contrôle de l'application des règles européennes, d'utilisation et de transports et d'élimination des produits toxiques, des matériaux dangereux et des déchets de soins, l'interdiction progressive de toute exportation de déchets.

Au niveau du client-consommateur-citoyen-contribuable : l'organisation systématique de collectes sélectives, celles de fermentescibles dans des conditions adaptées à la densité de l'habitat étant prioritaires, la généralisation des incitations financières au tri par la redevance incitative avec correctif social, le soutien des collectivités à la création et à la stabilisation économique du réseau de recycleries / ressourceries, généralisant la réparation et le réemploi.

Vous recevrez par ailleurs de la part du responsable de la commission déchets d'EELV une position commune à tous les candidats EELV aux élections législatives, à laquelle je souscris totalement.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes salutations sincères,
Francine Bavay

Francine DAERDEN
Candidate EELV
2° Circonscription des Hautes Alpes
Quartier Chaix
05100 Briançon

Briançon, le 29 mai 2012

Bonjour,

Je suis très intéressée par vos propositions et je les soutiens ardemment.

La diminution des déchets à la source me tient particulièrement à cœur, c'est pourquoi je ne suis pas favorable à la création d'une usine d'embouteillage de l'eau à l'Argentière la Bessée. Je combats un projet de carrière à St André d'Embrun en proposant le recyclage des déchets de démolition et une plus grande utilisation du bois dans la construction.

Grâce à nos élus hauts-alpins nous avons obtenu la fermeture des 2 incinérateurs du département à Briançon et à Château Ville Vieille.

Depuis septembre 2009, je suis élue adjointe à la mairie de Briançon et je travaille dans le cadre de la communauté de communes pour faire avancer un certain nombre de dossiers.

Nous avons mis en place la redevance spéciale sur la communauté de communes du Briançonnais (20 /07/ 2010)

Nous favorisons les collectes les vêtements et une ressourcerie (associations + déchetteries)

Nous avons programmé la construction d'une unité de compostage

Nous avons fait baisser la production d'ordures ménagères grâce à une campagne de sensibilisation, ce qui a permis une baisse des coûts de 11,32 % entre 2009 et 2010 malgré des prix à la hausse.

Le SMICTOM d'Embrun va créer une taxe incitative : c'est un projet qui nous intéresse vivement.

Nous soutenons la création de circuits courts de commercialisation de nos productions agricoles haut-alpines.

Ce ne sont que des premiers résultats qui ne pourront être confortés que dans le cadre national des propositions que vous avancez.

Je vous prie de croire à ma profonde adhésion avec vos objectifs.

Francine DAERDEN, candidate EELV, 2° circonscription des Hautes-Alpes.



Conflans Ste Honorine, le 01 juin 2012

Gaël CALLONNEC,
Candidat EELV aux législatives 2012
de la 7ème circonscription des Yvelines

CNNID, RAC, APE AdT
21 rue Alexandre Dumas,
75011, Paris

Objet : Pour une autre politique de la prévention et du traitement des déchets

Madame, Monsieur

Je tiens à vous remercier de m'avoir envoyé vos propositions pour « une nouvelle et nécessaire politique des déchets ».

La politique du traitement des déchets devrait s'inspirer des réflexions menées lors du Grenelle de l'environnement. Il faut en effet mener une véritable politique volontariste de prévention de la production de déchets et une politique ambitieuse de développement du recyclage.

C'est la prévention qui devrait en constituer le socle, avec des mesures courageuses susceptibles d'aller à l'encontre de nos habitudes de consommation aboutissant au gaspillage qui nous est familier. Une mesure telle que l'obligation pour les fabricants et les importateurs d'objets manufacturés de les garantir sur une longue durée, ou la mise en place d'un label de « réparabilité », accompagnée du développement d'un réseau de réparateurs, aurait ainsi un réel effet structurant et des conséquences positives induites en termes économiques et sociaux. Je suis également favorable à l'instauration d'une éco-taxe sur les produits jetables et à la mise en place d'un système de consignes lorsqu'elles s'avèrent rentables.

La gestion domestique des biodéchets constitue une autre voie de prévention des déchets. L'utilisation sur place de ces déchets organiques devrait ainsi être encouragée partout où elle est possible : compostage domestique, utilisation des déchets verts en paillage, nourrissage d'animaux, etc.

Le tri mécano biologique a certes l'inconvénient de produire un compost de qualité inférieure à celle d'un compost issu de biodéchets collectés séparément (bien que ladite qualité se soit également très fortement améliorée depuis une demi-douzaine d'années) mais présente le gros avantage de limiter les quantités de déchets organiques orientés vers la décharge ou l'incinération (il faut savoir que, dans les collectivités qui ont mis en place la collecte séparée des biodéchets, environ les 2/3 des déchets organiques se retrouvent dans la poubelle "tout venant": il faut donc bien en faire quelque chose). La restriction du tri bio mécanique n'est envisageable que si l'on incite fortement les particuliers à trier convenablement leurs déchets. C'est pourquoi elle me paraît indissociable de la mise en place d'une redevance incitative généralisée et de campagne d'information et de prévention. .

Le recyclage des déchets doit également être promu au niveau national et mis en place de façon systématique au niveau local : recyclage matière (verre, papier, métaux, plastiques...) et recyclage organique (compostage, méthanisation), ce qui suppose des objectifs forts et des moyens adéquats pour renforcer la collecte séparée des emballages ainsi que celle des biodéchets. Il doit être encouragé et financé par une augmentation sensible de la TGAP comparable au niveau de taxes qui existent en Hollande, avec les effets très positifs que l'on connaît.

La prévention et le recyclage, pour incontournables qu'ils soient, ne suffiront néanmoins pas à éviter la production de déchets ménagers, et il restera inévitablement une part de ces déchets qui devra être gérée au mieux. En effet, outre le fait que certains déchets ne sont pas recyclables, il faut également tenir compte des inévitables erreurs de tri, et de la proportion importante de personnes qui ne souhaitent pas trier leurs déchets, ce qui peut représenter des quantités importantes. Si la mise en décharge doit être réduite autant que possible, l'incinération avec valorisation énergétique doit en revanche conserver une place dans les modes de gestion des déchets, sans pour autant être développée. C'est ainsi que l'incinération peut constituer une solution acceptable dans certains cas, notamment pour les déchets à haut contenu énergétique non recyclables dans les conditions du moment : c'est alors sur le contrôle du bon fonctionnement des installations que l'accent devra être mis (il faut savoir que les émissions de dioxine par les incinérateurs ont été divisées par un facteur 100 en une dizaine d'années). Cependant, pour favoriser la prévention et le recyclage, et pour favoriser les économies d'énergies, je considère que le prix du KWh obtenu grâce à l'incinération des déchets ne devrait pas bénéficier d'une TVA à taux réduit et qu'il devrait être soumis à une contribution climat énergie.

Pour finir, j'estime qu'il serait opportun que les politiques mises en place sur la gestion des déchets soient mieux intégrées aux politiques menées par ailleurs : commerce, emploi, urbanisme, énergie ... en distinguant bien ce qui est du ressort de l'Etat et ce qui relève de la responsabilité des collectivités.

En bref, je souscris à l'ensemble des mesures que vous préconisez dans le document que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations militantes

Gaël CALLONNEC



Bonsoir,

Le système actuel de gestion des déchets fait la part belle aux multinationales, type Véolia ainsi qu'à la grande distribution au détriment des consommateurs, des artisans et petits commerçants. Le système "point vert emballage" est un exemple type de mauvaise gestion.

Nous proposons pour cela :

- la possibilité d'acheter dans un maximum de commerces des aliments en vrac pour les produits secs (pâtes, lentilles, riz etc), ou en grande contenance pour les produits dit laitiers (yaourts, fromage mou, etc), proscrire tous les emballages individuels même pour les légumes frais.

- Favoriser le vrac pour les lessiviels

- Un recyclage de l'électro ménager par le réseau associatif des ressourceries (emplois sociaux) et des déchets ménagers par le compostage et, le système de Collecte incitative. Augmenter aussi le système de consigne.

- Inciter les entreprises de travaux publics et industriels à diminuer leur empreinte écologique par la mise en place et le respect de chantiers propres.

- un contrôle de l'Etat amélioré pour les mises en Centre Technique d'Enfouissement et la gestion "des usines à déchets" divers avec une taxe pollueur payeur dissuasive et une embauche de véritables gardes champêtres pour animer les projets en province où la campagne devient l'exutoire des villes.

Léchelon Marie-José, candidate aux législatives sur Cher-02.

--

Marie-José Léchelon

Fontenette

18500 Vignoux sur Barangeon

02.48.51.15.45

02.48.51.58.79

06.33.44.09.35

Bonjour,

Je n'ai pas eu le temps de te parler au bistrot citoyen. Grand merci d'être venu.

Je viens de recevoir un courrier transféré du national EELV relayant l'appel de 4 associations - Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), les Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement et le Réseau Action Climat - France - concernant la problématique des déchets en France.

N'ayant pas d'adresse centralisée de retour, je te réponds afin que tu me rajoutes aux signataires.

Bien entendu, je milite pour la transition écologique dans notre pays qui implique que demain la politique déchets française évolue fermement vers une vision écologique de leur production et de leur traitement.

Je signe des deux mains pour vos propositions « Vers une nouvelle et nécessaire politique déchets », articulées en 4 axes:

L'adoption d'une loi sur la durabilité des produits afin de réduire les déchets à la source

Le détournement des déchets de l'incinération et de la mise en décharge

La réforme de la fiscalité sur le traitement des déchets

L'amélioration de la gouvernance et de la transparence en matière de gestion des déchets
amicalement

nicole eschmann

vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne en charge des lycées

candidate aux élections législatives dans la 1^{ère} circonscription de Saône-et-Loire

Bonjour,

J'ai pris connaissance des propositions faites par le CNIID, les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement et le Réseau Climat. Je participe depuis le début aux campagnes d'Agir pour l'environnement, et je soutiens complètement les propositions que vous faites concernant les déchets.

Le programme d'EELV est d'ailleurs très clair sur ce sujet.

Bien cordialement,

Patricia CARTIGNY

candidate EELV sur la 54-02

Bonjour,

Candidate EELV aux prochaines élections législatives dans la troisième circonscription des Ardennes, je souhaite soutenir officiellement vos propositions.

Notre circonscription fait face à une problématique déchets dans l'une de ses communautés de commune (la 2C2A)

<http://www.lunion.presse.fr/article/ardennes/2c2a-malaise-dans-les-ordures>

<http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/la-communaute-de-communes-droite-dans-ses-bottes>

<http://www.lunion.presse.fr/article/ardennes/lheure-de-regler-les-comptes>

Nous souhaiterions vous faire des suggestions ou des mises en perspective concernant la configuration rurale et la problématique de la collecte que nous vivons sur nos territoires ruraux :

- En effet nous soutenons une collecte au porte-à-porte contre une collecte en apport volontaire depuis des points de collectes unique par village.
- De plus nous souhaitons mettre en avant le besoin de transparence et de concertation concernant la gestion par les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de la compétence déchets.
- Enfin nous souhaitons que les tarifs n'augmentent pas si la qualité de service n'augmente pas.

Écologiquement.

Sophie Perrin.

Candidate EELV aux législatives - 3ème circonscription des Ardennes (08).

<http://sedan-vouziers.eelv.fr>

<http://sophieperrin.eelv-legislatives.fr>

<http://www.facebook.com/SophiePerrinVotreCampagneA100>

https://twitter.com/#!/EELV_SV

Bonjour,

Je n'ai eu le temps de répondre à la circulaire questionnant les candidats et leur positionnement quant à l'incinération.

Il va de soit, en tant que candidat EELV, et surtout en tant que membre fondateur de l'association Vigilance Givet, que mon opposition à l'incinération des déchets de toutes origines est absolue.

Les actions que nous avons mené sur Givet (dont les échanges avec Horizons pour la contre expertise) m'ont amené à une connaissance des problèmes, et la vigilance est particulièrement de mise sur les C.S.R.

Ayant par adhésion soutenu votre association, je continuerai à revenir ,en qualité d'élu, vers votre expertise indépendant et vos conseils, si toutefois les électrices et électeurs m'accordent leur confiance.

Meilleure considération.

Sylvain Baumel.